

À tous les membres du département de chirurgie,

Je tiens à informer tous les membres du département d'une décision unanime du comité des programmes, entérinée par le comité directeur du département, concernant les admissions électives qui surviennent le soir ou la nuit dans notre réseau.

Comme vous le savez, les résidents juniors couvrent la garde départementale dans plusieurs hôpitaux, et répondent aux demandes pour les cas urgents dans la plupart des spécialités. Ils n'ont cependant pas la responsabilité de faire les admissions électives des différents services chirurgicaux. Parfois, des cas électifs «en attente» dans d'autres hôpitaux sont transférés le soir ou la nuit sans que le résident junior ne soit informé à l'avance du cas, et sans que les informations pertinentes ne soient transmises. Il s'agit dans la plupart des cas d'une mauvaise communication au sein de l'équipe traitante. Les résidents juniors n'ont pas à faire les admissions de ces cas dont la chirurgie devrait normalement être planifiée de façon élective.

Pour cette raison, la politique suivante a été adoptée :

L'évaluation des patients et la rédaction des ordonnances des cas admis en chirurgie de façon élective ne font pas partie des tâches des résidents 1 de garde en chirurgie. Le résident de garde dans la spécialité concernée ou le patron de garde seront appelés s'il manque des informations pertinentes qui auraient dû être obtenues lors de l'évaluation en préadmission. Cependant, si un patient admis électivement est jugé instable au moment de son admission, il devra alors être évalué par le résident de garde. Une fois l'évaluation terminée et les ordonnances rédigées, si le résident met en doute la pertinence d'avoir eu à évaluer le patient, le résident doit prendre en note les détails du cas (# de dossier, hôpital, service, diagnostique, date et heure) et en faire part par courriel aux responsables suivants : la directrice du programme du tronc commun (Dr Patricia Egerszegi) et mettre en cc le directeur du département universitaire (Dr Luc Valiquette) et le directeur adjoint à l'éducation (Dr Louis Guertin).

Je vous remercie d'en tenir compte.

*Luc Valiquette*

*Directeur*

Dr Luc Valiquette FRCS, FACS

Professeur titulaire et directeur

Département de chirurgie

Faculté de médecine Université de Montréal

C.P. 6128 succursale Centre-Ville

Montréal (Qc) Canada, H3C 3J7

Tel: 514-343-7040 Fax: 514-343-5785